ISSN 0835-7781

ANNUAL REPORT

Parks of the St. Lawrence

THE ST. LAWRENCE PARKS COMMISSION

AN AGENCY OF THE GOVERNMENT OF ONTARIO

2015 | 2016

COMING ALIVE IN FIVE

MESSAGE FROM THE CHAIR OF THE ST. LAWRENCE PARKS COMMISSION AND THE GENERAL MANAGER AND CEO

St. Lawrence Parks Commission (SLPC) reported another extremely successful year in 2015-16, with over $9.5 million in revenue from operations — an improvement of $987,000 over 2014-15. Continued focus on investment in new tourism development initiatives and enhancements to existing offerings as well as structural cost improvement, efficiency and waste elimination strategies using the Lean Kaizen method kept SLPC on its path towards achieving financial self-sufficiency. SLPC continued its commitment to the 'Alive in Five' Strategic Framework, driving margin based decisions and preserving the core of its operations while simultaneously asking, "Would the customer be willing to pay for that?"

New initiatives were introduced based on careful business analysis of customer service gaps and opportunities for new net profit streams and solid ROI potential. Incremental fee adjustments were implemented throughout all operations and focused waste elimination activities continued, producing a balanced budget and a favourable net financial performance of $2.304 million for reinvestment.

The SLPC's five business units, namely Upper Canada Village, Fort Henry, Parks and Beaches, Crysler Park Marina, and Upper Canada Golf Course, focused efforts on delivering balanced operating budgets. This, in turn, would provide for reinvestment of favourable net gains to keep growing overall profitability and positively contribute to the SLPC's fiscal sustainability.

During 2015-16, SLPC attractions saw a number of successes as visitors continued to react positively to the diverse visitor experiences offered. Upper Canada Village's winter festival Alight at Night continued to break visitation records with almost 50,000 visitors in its 15th season. The main season program also performed strongly with growth in Season Pass sales and sell-outs in both Try-A-Camp and Time Travellers Camp – the first time in three years for the Time Travellers program. The miniature train experienced its most successful operational year to date, with 25,500 riders and near perfect uptime. New events such as Spring Planting Weekend, showcasing the Village's gardens and fields, and Breaking Down the Barriers to History, an exciting initiative to improve accessibility and services for persons with disabilities, were well received and complimented other themed weekends and special events. In its fourth season, fall event PumpkInferno saw an increase in attendance and revenue, reaching 37,000 visitors and over half a million dollars in revenue.

SLPC has successfully built two franchise participants who now have fully functioning Pumpkinferno events which will be supported each year by exhibit fabrication at Upper Canada Village. By using funds from the sale of past exhibits to new franchisees, Upper Canada Village was able to re-invest in nine new exhibits and several enhancements for this event while a grant from Celebrate Ontario funded the addition of an interactive Pumpkin Park family zone.

Solid daily programming, exceptional retail performance (up 42 per cent over 2014), increased group tours and the Pan Am/Parapan Am Cultural Festival contributed to the achievement of Fort Henry's financial targets. Expansion of facility rentals continued to be a focus of growth at Fort Henry. In 2015, 37 functions were hosted in the Great Hall, Fort Henry saw a 52 per cent increase in registration for Cannonball Rush, which was combined with BeerFest and Food Truck Festival. This year marked the return of the United States Marine Corps Silent Drill Squad and Drum and Bugle Corps, netting $37,000. The shift back to Wednesday only Sunset Ceremonies resulted in an average 25 per cent improvement in attendance over 2014-15 performance.

The Parks and Beaches Business Unit experienced another stellar year of financial performance achieving $1.311 million in net return. A new camping reservation system was introduced, an existing structure — the Long Sault Parkway Operations Building — was successfully converted to The Family Lodge, unique rental accommodation, and Phase 1 of the boardwalk project at Upper Canada Migratory Bird Sanctuary commenced. The expansion of the highly successful $7 weekday beach promotion increased day-use sales by 12 per cent; and a senior's discount at the Cedar portion of Riverside-Cedar Campground resulted in

increased camping sales of 16 per cent. The introduction of the "Green Team", an expert mowing team on the Long Sault Parkway exemplified Lean Kaizen principles, resulting in efficient use of manpower and equipment, significantly decreased downtime due to fewer breakdowns and repairs, and improved customer satisfaction by transforming the look of the parkway.

Crysler Park Marina faced two significant challenges this year. A devastating microburst in the middle of the high season forced the marina to close for four days and rendered F dock (44 slips) inoperable for the remainder of the season. The cost to repair the damage was $410,000. A major ramp extension project was undertaken to mitigate the extremely low water levels — levels not seen for 25 years — to allow for lift operations. The marina's experienced and dedicated team worked diligently to overcome these business challenges. Results include the completion of the new mega storage building offering 40,000 sq. ft. of indoor storage space on time and under budget. The mega storage building has achieved 90 per cent of its capacity in its first year, which is well ahead of schedule. Despite these many challenges, Crysler Park Marina achieved its business plan target and improved performance over 2014-15.

At Upper Canada Golf Course tournament activity increased by 150 players and the newly added golf boards proved to be a very innovative and popular rental product. Although the aggressive budget was not achieved, the golf course did improve performance over the previous year allowing it to earn a profit for the third consecutive year.

Staff and visitor safety at SLPC remained paramount as evidenced by significant decreases in the number of incidents by 49 per cent and 44.4 per cent, respectively. Supervisors continued to be proactive in their approach to health and safety; ensuring staff received training, performing root cause analyses, and improving hazard awareness to ensure preventive measures were implemented, stopping accidents before they occur.

Lean Kaizen initiatives were prevalent across SLPC, focusing on revenue loss protection, cost structure improvement and safety. Wood processing upgrades resulted in a reduction in manpower and the installation of a dock leveller at Central Stores facilitated access and improved safety. The expanded stock and firewood delivery service yielded reduced mileage costs and improved staff efficiency while numerous automation initiatives reduced the amount of paper used, processing times and bank service fees. The replacement of the water pump servicing Upper Canada Village and administration improved efficiency and reduced energy costs. A fourth Lean Kaizen method program trained an additional 21 staff in principles and methodology.

Moving forward into 2016-17, safety of staff and visitors will continue to remain a top priority. SLPC is also exploring exciting new initiatives with the intent of debuting many of them for the 2016 season. SLPC will continue to explore renewable energy technologies to supplement its own requirements. Staffing realignment and the addition of new positions will solidify the organizational structure, allowing SLPC to achieve its commitments and remain flexible to shifting market demands. Automation will play a key role in achieving efficiencies and reducing costs.

We extend our thanks to the Ministry of Tourism, Culture and Sport for its investment in SLPC and to its staff for their continued support throughout the year. We would also like to recognize our Board of Commissioners, our Senior Leadership Team and staff for their dedication and commitment to the customer experience and stewardship of some of Ontario's most treasured assets throughout our portfolio.

Sincerely,

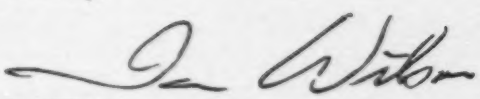

Ian Wilson
Chair

Darren Dalgleish
General Manager & CEO

SLPC BOARD OF COMMISSIONERS 2015/16

Chair:
Ian Wilson
Kingston
April 18, 2012 - April 17, 2018
2015/16 Remuneration: $1,575

Commissioners:
Carmen Cousineau
Cornwall
March 23, 2011 - March 22, 2017
2015/16 Remuneration: $600

Linda Ann Daly
Kingston
April 24, 2013 - April 23, 2016
2015/16 Remuneration: $600

Vincent Durant
Kingston
September 12, 2012 - September 11, 2015
2015/16 Remuneration: $300

Margaret Fancy
Mallorytown
October 23, 2013 - October 22, 2016
2015/16 Remuneration: $600

John E. Fischl
Maitland
September 15, 2010 - September 14, 2016
2015/16 Remuneration: $750

James Garrah
Gananoque
October 30, 2013 - October 29, 2016
2015/16 Remuneration: $750

SENIOR LEADERSHIP TEAM 2015/16

Darren Dalgleish
General Manager & CEO

Bonnie VanMoorsel
Executive Assistant to the CEO

Mia Robertson
Acting, Administrative Assistant to the CEO

Bryan Mercer (Retired)
Director, Marketing

Steph Brown
Director, Marketing & Customer Experience

Al Adibi
Manager, Finance and Human Resources

Shannon Moulton
Human Resources Coordinator

Geoff Waycik
Manager, Historical Attractions

Jennifer Tarini
Manager, Fort Henry National Historic Site of Canada

Lou Seiler
Manager, Parks and Recreational Facilities

OUR MANDATE

The SLPC was established in 1955 and is a Board-governed agency of the Government of Ontario. Its mandate is to provide tourism, cultural, educational and recreational opportunities for residents of Ontario and visitors to the province through the presentation and interpretation of historic attractions, and the development and operation of parks, campgrounds, scenic parkways and recreational areas. The SLPC supports the Ministry of Tourism, Culture and Sport's efforts to strengthen Ontario's tourism industry. As a key economic driver in Eastern Ontario, the SLPC will focus efforts on new product development and program enhancements that will draw new and returning customers to the region.

OUR MISSION

The purpose of SLPC is to generate lasting visitor growth, drive economic prosperity, and build community partnerships in Eastern Ontario.

SPLC is a revenue-generating tourism business offering customer-focused, entertaining and educational experiences that maximize its natural, leisure and heritage assets.

LEGISLATIVE AUTHORITY

SLPC operates under the authority of the St. Lawrence Parks Commission Act, and reports to the provincial government through the Minister of Tourism, Culture and Sport. The Board of Commissioners' governance responsibilities include overseeing the business affairs of the SLPC by making policy decisions and setting strategic directions; establishing land use regulations; approving budget priorities, translating government policy into agency policy; ensuring wise use of public assets, and representing the SLPC within the community.

The Commission supports its operations through:

- Fees charged at its attractions and retail outlets and revenue generated via concessionaires;
- A transfer payment from the Government of Ontario, and
- Agreements, donations, sponsorships and partnership advertising funds in support of its facilities and programming.

BUSINESS OBJECTIVES FOR THE REPORTING PERIOD 2015/16

CORE PRINCIPLES, VALUES AND BELIEFS

- Success must be achieved through excellence in the presentation and promotion of quality attractions and facilities and high private sector-calibre retail establishments which complement rather than compete with the private sector.
- SLPC has a vital role to play in the development of tourism in Eastern Ontario, not only through excellence in the presentation and promotion of its attractions and facilities but also by helping to develop regional programs which are responsive to the demands of the tourism markets.
- Its greatest future strength must be built upon leadership and motivated people, with Commissioners, staff and communities working together.
- SLPC is committed to responding to the needs of its visitors through service and courtesy.
- SLPC is dedicated to communicating effectively with visitors, staff, community leaders, associations, private tourism operators and the Ministry of Tourism, Culture and Sport.
- SLPC believes that the development and implementation of a unique corporate image will heighten public awareness of SLPC as a unified corporate entity with distinct programs and facilities and serve as a cornerstone for marketing and a source of pride for staff.
- SLPC is committed to responsible and ethical management of its attractions, facilities and services.
- SLPC is committed to the principles of its corporate vision. It will guide corporate planning and new initiatives and it will also assist in setting priorities for existing programs and set the stage for cooperative activities with the private sector and other stakeholders.

OBJECTIVES

- To encourage and promote the tourism industry in Eastern Ontario on a year-round basis for the economic benefit of the people of the region and the province as a whole.
- To acquire, preserve, develop and maintain historic and recreational resources within the SLPC's jurisdiction for the benefit of the people of Ontario and enjoyment of visitors to the province.
- To manage historic sites, campgrounds, parkways, recreation areas and other facilities which enhance the SLPC's contribution to tourism development, recreation, learning and heritage conservation.
- To provide the SLPC's services and facilities at a high standard of excellence for the recreational and learning enjoyment of its visitors.

STRATEGIC DIRECTION – MOVING FORWARD

SLPC will continue to be guided by the Strategic Framework of "Alive in Five", focused by five pillars, to achieve our strategic business sustainability goals. Successful execution of all of the framework elements will ensure that SLPC is collectively and directly contributing to its strategic business plan. SLPC will build on its successes to achieve financial sustainability and the ultimate goal of fulfilling its stewardship commitment of our lands and heritage attractions.

PILLAR I - DEVELOP A HEALTH, SAFETY AND ENVIRONMENTAL CULTURE

SLPC is striving to develop a "safety-first" culture that will create a healthy work environment where employees and visitors feel safe at all times and leave a minimal environmental footprint in every location where we operate. Safety Performance Index and root cause analysis of reported injuries will inform our safety progress. The SLPC's Multi-year Accessibility Plan will ensure the SLPC meets Ontario's accessibility laws and removes accessibility barriers. The SLPC Wellness Committee will encourage and promote habits of wellness among SLPC employees.

PILLAR II - ACHIEVE OPERATIONAL EXCELLENCE

SLPC will continue to improve overall performance by moving from a revenue-focused model to a margin-focused model. Through the aggressive employment of Lean Kaizen, SLPC will develop and implement sustainable, continuous improvement practices to constantly reduce costs and eliminate waste, and to improve quality and increase flexibility across all SLPC divisions. Continued focus on budget adherence through variance analysis, metrics and accountability will improve overall financial performance. Further, the SLPC will maintain a continuous effort to outpace inflation with cost structure improvements.

PILLAR III - EXPAND PRODUCT AND SERVICES OFFERING "PRESERVE THE CORE, ENRICH THE PRODUCT MIX"

SLPC will focus on increased profitability of major attractions and enrich our product mix while aligning resources with consumer demand. SLPC will continue to offer existing and potential clients a broad range of competitive products and services and be perceived as industry innovators through exceptional creativity, depth and capacity with a focus on high-yield programming and special events. Reinvestment of operational gains to grow and enhance programs and product mix will contribute to organizational and financial sustainability. The preservation of our core heritage sites is paramount and new product such that new offerings are non-dilutive to our core product. The SLPC adheres to the Ontario Heritage Act and related standards and guidelines relating to identification and conservation of properties with heritage value.

PILLAR IV - RETAIN AND DEVELOP OUR CUSTOMER BASE

Special events, thematic daily/weekend programming, perceived "value for money" and strengthened SLPC brand will attract new visitors and returning customers and increase group sales. SLPC believes in both organic growth and deeper market penetration, and we will tailor our offerings accordingly.

PILLAR V - BUILD A TALENTED AND COMMITTED WORKFORCE

SLPC will excel at attracting, developing and retaining competent and flexible personnel to support an ever-evolving, high-performing organization; through effective leadership and employee engagement, SLPC's focus will be to build a culture of continuous improvement and personal accountability. Investment in the educational development of our staff will continue in all professional and personal development categories. Bi-annual Lean Kaizen certification training will continue until all staff is versed.

STRATEGIC FOCUS

SLPC will focus on preserving the core products while enriching its product mix. The organization will continue to grow business in a manner consistent with regional economic benefit while positioning the SLPC brand first in the marketplace. Key factors in SLPC's strategy are:

ALIVE IN FIVE

- Operate decentralized – 5 Business Unit Model
- Outpace inflation through cost-structure improvement and waste elimination
- Portfolio Enrichment
- Intense marketing and brand / product awareness

Continue to challenge and ask the question, "Would the customer be willing to pay for it?"

PRODUCT RATIONALIZATION – RETAIL STRATEGY DEPLOYMENT

- Optimum utilization of retail space

RECIPROCAL PROGRAM – ROBUST DEPLOYMENT

- Marina seasonal boaters (min. 25') – free golf membership
- Marina referral program – 10 complimentary green fees
- Seasonal Campers – half-off green fees at Upper Canada Golf Course
- Continue to promote "2 Worlds 1 Price" (Upper Canada Village and Fort Henry) to capitalize on program success

ORGANIZATIONAL ALIGNMENT & DEVELOPMENT

- Staffing and site operations to align with visitation

PRICING STRATEGY

- Upper Canada Village and Fort Henry – increase in regular admission rates
- Fort Henry – alignment of day program and Sunset Ceremony rates
- Parks – inflationary increase on seasonal rates; rate parity at Farran Park
- Highly successful reciprocal program continues
- Offer sales incentives to sell more products
- Volume of user influence affecting all of the above

BRAND STRENGTHENING

- Vertically integrate new or enhanced events aligned with existing core attraction brands (e.g. PumpkInferno at Upper Canada Village, rebranded Sunset Ceremonies at Fort Henry), increasing product awareness.
- Buy media that most efficiently reaches direct demographics and adds visual impact; more push on Social Media outlets, integrate messages in growing diversity markets.
- Business unit marketing plans crafted with direct input from staff, bottom up requirements.
- Year 3 of reciprocal program, widening consumer offers, including season passes.
- Continue signage redesign and replacement in parks, parkette signs changed to 'Text Stop' signs, an initiative to reduce distracted driving by identifying existing areas where drivers can pull off the road and safely send messages while the car is parked.
- Reinforce 'customer experiences' associated with the key brands: heritage, camping, golfing, boating, events, etc.

Over the past three years, SLPC has successfully implemented new initiatives and structural changes to develop a sustainable business model that will provide a solid foundation for continued growth. SLPC will continue to build on this foundation of the framework, driving profit-based decision that will preserve the core and enrich our product mix and growth initiatives.

ATTRACTION ACTIVITY PERFORMANCE

ATTRACTION	2015-16	2014-15
Fort Henry (admissions/rentals)	101.4	90.5
Upper Canada Village (admissions/rentals)	220.2	184.8
Parks (nights/admissions)	144.1	120.6
Upper Canada Golf Course (rounds/rentals)	15.5	17.3
Crysler Park Marina (docked/stored linear footage)	1,646.7	1,653.9

Note: amounts above are in thousands

FINANCIAL PERFORMANCE

OPERATIONS

In 2015-16, SLPC generated $9.528 million in revenue from operations, realizing an improvement of $987K over 2014-15. SLPC received a provincial government operating grant in the amount of $7.122 million from the Ministry of Tourism, Culture and Sport. Other grant funding included a Pan Am grant for $235,482, a Celebrate Ontario grant $159,750 and the Student Experience Program for $63,250. SLPC disbursed $826,000 from its internally restricted reserve for strategic priority projects (e.g. Crysler Park Marina mega storage building, Skywood Eco Adventure Park, Fort Frost, tree houses for overnight lodging, camper cabins, Pumpkinferno expansion, and technology automation projects).

CAPITAL INVESTMENT

SLPC is steward of 7,000 acres of land over a 200 km stretch from Kingston to the Québec border. Operations include two historic attractions, 13 parks and campgrounds, two parkways, a long distance recreational trail, a wildlife sanctuary, a golf course, a marina, and gift and retail stores. For accounting purposes, SLPC's amortized capital assets, excluding land and roads, are valued at $40.9 million. To address upkeep of these extensive capital holdings over time, SLPC and the ministry have a process in place. The age and condition of these assets are tracked via the Ministry of Tourism, Culture and Sport's Asset Management Information System (AMIS). Capital repair projects are then prioritized. Approximately $9.1 million in repairs is related to top AMIS priorities and approximately $31.6 million in repairs is related to other high-priority projects.

In 2015-16, SLPC received $4.9 million in capital funding from the ministry, and directed funds to a number of high priority projects. This included projects necessary to comply with legislative and regulatory requirements; projects that were vital to ensuring the safety of staff and visitors to our recreational and heritage sites; and capital work necessary for ongoing operations related to improvements and/or revenue generation.

A sample of completed projects include marina storm damage repair, Fort Henry structural maintenance, washroom upgrades, septic system repairs, road maintenance and repair, forestry rehabilitation, dock repairs, drainage repairs, carpentry work, security lighting, structural repairs to heritage buildings, electrical and HVAC (heating, ventilation and air conditioning) upgrades to meet building code requirements, Discovery Centre Guest Service enhancements, new capital equipment/machinery, building/equipment maintenance and repairs, improved accessibility, program equipment renewal, and information technology infrastructure-related projects.

The St. Lawrence Parks Commission

Financial Statements
March 31, 2016

Independent Auditor's Report	2 - 3
Financial Statements	
Financial Position	4
Operations	5
Changes in Net Assets	6
Cash Flows	7
Notes to Financial Statements	8 - 16

Raymond Chabot
Grant Thornton

Independent Auditor's Report

Raymond Chabot Grant Thornton LLP
2505 St-Laurent Blvd.
Ottawa, Ontario K1H 1E4

Telephone: 613-236-2211
Fax: 613-236-6104
www.rcgt.com

To The St. Lawrence Parks Commissioners, the Minister of Tourism, Culture and Sport and the Auditor General of Ontario

We have audited the accompanying financial statements of The St. Lawrence Parks Commission, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2016 and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Basis for qualified opinion

Note 2 indicates that tangible capital assets, including land, acquired before April 1, 1994 are carried at nominal value. Moreover, assets acquired before April 1, 2009 with provinical government funding have been expensed rather than capitalized. In these respects, the financial statements are not in accordance with Canadian public sector accounting standards. The effects of these departures on the 2016 and 2015 financial statements have not been determined.

Qualified opinion

In our opinion, except for the effects of the matter described in the Basis for qualified opinion paragraph, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of The St. Lawrence Parks Commission as at March 31, 2016 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP

Chartered Accountants,
Licensed Public Accountants

Ottawa, Canada
June 23, 2016

The St. Lawrence Parks Commission
Financial Position
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

	2016	2015
	$	$
ASSETS		
Current assets		
Cash	**6,628**	7,515
Trade and other accounts receivable (Note 3)	**1,936**	3,602
Inventories (Note 4)	**375**	440
Prepaid expenses	**115**	198
	9,054	11,755
Long-term		
Tangible capital assets (Note 5)	**40,899**	38,838
Deferred land costs	**41**	41
	49,994	50,634
LIABILITIES		
Current liabilities		
Trade and other operating liabilities	**1,604**	2,842
Deferred contributions (Note 6)	**1,385**	2,582
Accrued liabilities	**339**	278
	3,328	5,702
Long-term		
Deferred contributions - tangible capital assets (Note 7)	**36,151**	36,150
Due to Province (Note 8)	**300**	300
Severance and future employee benefits (Note 9)	**959**	815
	40,738	42,967
NET ASSETS		
Unrestricted	**3,558**	3,558
Internally restricted (Note 10)	**5,698**	4,109
	9,256	7,667
	49,994	50,634

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

On behalf of the Board,

Commissioner

Commissioner

The St. Lawrence Parks Commission
Operations
Year ended March 31, 2016
(In thousands of dollars)

	Unrestricted	Internally restricted (Note 10)	2016 Total	2015 Total
	$	$	$	$
OPERATING REVENUES				
Entrance receipts	3,648		3,648	3,133
Camping	3,230		3,230	2,860
Gross profit from retail operations (Note 11)	802		802	742
Golf course	422		422	443
Concession and site rentals	389		389	395
Sponsorships	321		321	327
Marina docking and storage	544		544	528
Investment income	67		67	69
Miscellaneous	105		105	44
	9,528	-	9,528	8,541
OPERATING EXPENDITURES				
Salaries, wages and benefits (Note 13)	10,672	19	10,691	9,774
Services	2,536	261	2,797	2,607
Supplies and equipment	1,227	25	1,252	1,171
Transportation and communication	101	3	104	77
Amortization of tangible capital assets	66	518	584	436
Miscellaneous	15		15	18
	14,617	826	15,443	14,083
Operating deficit before the following:	(5,089)	(826)	(5,915)	(5,542)
OTHER REVENUES (EXPENDITURES)				
Provincial government funding				
Operational	7,567	32	7,599	7,353
Refurbishment (provincial government funding)	4,425		4,425	4,412
Revitalization (provincial government funding)	1,614		1,614	1,614
Other funding		257	257	324
	13,606	289	13,895	13,703
Refurbishment				
Expenditures	(3,166)		(3,166)	(3,184)
Amortization of tangible capital assets	(1,433)		(1,433)	(1,248)
	(4,599)	-	(4,599)	(4,432)
Revitalization				
Amortization of tangible capital assets	(1,614)		(1,614)	(1,614)
	(1,614)	-	(1,614)	(1,614)
Other expenditures		(178)	(178)	(178)
Provincial government operational funding	7,393	111	7,504	7,479
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	2,304	(715)	1,589	1,937

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

The St. Lawrence Parks Commission
Changes in Net Assets
Year ended March 31, 2016
(In thousands of dollars)

			2016	2015
	Unrestricted	Internally restricted (Note 10)	Total	Total
	$	$	$	$
Balance, beginning of year	3,558	4,109	7,667	5,730
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	2,304	(715)	1,589	1,937
Transfer - 2016 net operations	(2,304)	2,304	-	-
Balance, end of year	3,558	5,698	9,256	7,667

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

The St. Lawrence Parks Commission
Cash Flows
Year ended March 31, 2016
(In thousands of dollars)

	2016 $	2015 $
OPERATING ACTIVITIES		
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	**1,589**	1,937
Non-cash items		
Amortization of tangible capital assets	**3,809**	3,476
Amortization of deferred contributions - tangible capital assets	**(3,283)**	(3,035)
Gain on disposal of tangible capital assets	**(78)**	(139)
Changes in working capital items		
Trade and other accounts receivable	**1,666**	(2,761)
Inventories	**65**	51
Prepaid expenses	**83**	(141)
Trade and other operating liabilities	**(1,238)**	1,918
Deferred contributions	**(1,197)**	(428)
Accrued liabilities	**61**	(195)
Cash flows from operating activities	**1,477**	683
CAPITAL ACTIVITIES		
Acquisition of tangible capital assets	**(5,925)**	(3,877)
Disposal of tangible capital assets	**133**	197
Cash flows used in capital activities	**(5,792)**	(3,680)
FINANCING ACTIVITIES		
Deferred contributions - tangible capital assets	**3,284**	3,097
Change in severance and future employee benefits	**144**	(193)
Cash flows from financing activities	**3,428**	2,904
Net decrease in cash	**(887)**	(93)
Cash, beginning of year	**7,515**	7,608
Cash, end of year	**6,628**	7,515

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements

March 31, 2016
(In thousands of dollars)

1 - GOVERNING STATUTES

The St. Lawrence Parks Commission (the Commission), a Provincial Corporation without share capital and Crown Agency, is subject to and governed by an Ontario Statute, the St. Lawrence Parks Commission Act. The Commission operates several parks, historical sites and other facilities situated on Crown lands in Eastern Ontario, including Upper Canada Village and Fort Henry, intended to provide tourism and recreation opportunities to both residents of, and visitors to, the Province. The Commission is exempt from federal and provincial income taxes under paragraph 149(1)(d) of the Income Tax Act (Canada).

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES

Basis of presentation

The Commission's financial statements are prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards in the Chartered Professional Accountants of Canada (CPA) Handbook. The Commission has elected to apply the accounting standard recommendations applicable solely to government not-for-profit organizations in Sections PS 4200 to PS 4270 of the CICA Public Sector Accounting Handbook.

Accounting estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Commission may undertake in the future. Actual results may differ from these estimates.

Financial assets and liabilities

Initial measurement

The Commission recognizes a financial asset or a financial liability on the statement of financial position when, and only when, it becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Unless otherwise stated, financial assets and liabilities are initially measured at cost.

Subsequent measurement

At each reporting date, the Commission measures its financial assets and liabilities at amortized cost (including any impairment in the case of financial assets), except for any investments in listed securities which are measured at fair value. Additionally, because the Commission defines and implements a risk management or investment strategy to manage and evaluate the performance of investments on a fair value basis, these investments are included in the category of financial instruments measured at fair value by designating that fair value measurement shall apply.

The Commission determines whether there is any objective evidence of impairment of the financial assets, for both financial assets subsequently measured at amortized cost and financial assets subsequently measured at fair value. Any financial asset impairment is recognized in the statement of operations and, in the case of a financial asset classified to the fair value category, the reversal of any net remeasurements is presented in the statement of remeasurement gains and losses when an impairment is recognized.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Inventory valuation

Inventories are valued at the lower of cost and net realizable value. Cost is determined by the first in, first out method.

Tangible capital assets

Amortization

Tangible capital assets, including land, acquired before April 1, 1994 are carried at nominal value. Capital assets acquired with Provincial government funds before April 1, 2009 have been expensed rather than capitalized. Tangible capital assets acquired with Provincial government funds after April 1, 2009 have been capitalized at cost.

Tangible capital assets are amortized over their estimated useful lives according to the straight-line method over the following periods:

	Periods
Buildings and other structures	20 - 40 years
Landhold improvements	15 years
Exhibits	10 years
Machinery, equipment, and tools	5 years
Vehicles	5 - 10 years
Computer systems and licenses	3 - 5 years
Office furniture and equipment	3 - 5 years
Structures	5 years

Capital grants received by the Commission are deferred and amortized at rates that offset amortization recorded on related tangible capital assets.

Write-down

When the Commission recognizes that a tangible capital asset no longer has any long-term service potential, the excess of net carrying amount of the tangible capital asset over its residual value is recognized as an expense in the statement of operations.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

---

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Revenue recognition

The Commission follows the deferral method of accounting for contributions. Under this method, contributions restricted for future period expenses are deferred and are reported as revenue in the year in which related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Retail revenue is recognized when goods have been sold and collection is reasonably assured.

Entrance fees, campsites, golf course, concession and site rentals, sponsorship, and marina docking and storage revenues, are recognized when services have been rendered and collection is reasonably assured.

Investment income is recognized based on the number of days the investment was held during the year and is calculated using the effective interest method.

Salaries, wages and benefits

These financial statements reflect salaries, wages and benefit costs allocated by the Province of Ontario for those members of the Ontario Public Service (OPS) who are involved with Commission operations.

Severance accrual

OPS regular employees are entitled to one week of severance pay for each year of service, up to a maximum of six months pay, when employment ceases because of death, retirement, layoff after one year of continuous service, or for any reason after five years of continuous service other than dismissal for cause and abandonment of position. Fixed term employees with more than five seasons of continuous service are entitled to such payment only if terminated by the employer. The Commission has accrued the obligation owing to regular employees. Any potential obligation for fixed term employees is recorded only upon termination.

Workplace Safety and Insurance Board

The Province provides benefits to OPS employees on workers' compensation through the Workplace Safety and Insurance Board (WSIB). Adjustments to the estimated WSIB obligation, if any, are recognized in the year in which supportive computations are made available to the Commission by the WSIB.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Pension Plan

The Province provides pension benefits to its eligible OPS employees through participation in the Public Service Pension Plan (PSP Plan) and the Ontario Public Service Employees' Union Pension Trust (OPSEU Pension Trust). These plans are multi-employer defined benefit pension plans. As the Commission has insufficient information to apply defined benefit plan accounting, the plans have been accounted for as defined contribution pension plans, and the Commission's annual contributions are expensed. According to the Public Service Pension Act any deficiencies of the pension fund are to be paid out of the Consolidated Revenue Fund of the Province of Ontario, and as such no attempt has been made to calculate any amount owing regarding the unfunded liability (if any) with respect to these pension plans.

3 - TRADE AND OTHER ACCOUNTS RECEIVABLE

	2016	2015
	$	$
Trade accounts receivable	**1,943**	3,499
Receivable from the Ministry of Finance		110
	1,943	3,609
Doubtful accounts	**7**	7
	1,936	3,602

4 - INVENTORIES

The total carrying amount of inventories at cost is $375 (2015 - $440). No inventories are carried at net realizable value or at fair value less selling costs. Year-end inventory values are comprised of:

	2016	2015
	$	$
Retail stores	**265**	310
Maintenance parts and replacements	**110**	107
Firewood	**-**	23
	375	440

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

5 - TANGIBLE CAPITAL ASSETS

	Cost	Accumulated amortization	2016 Net carrying amount	2015 Net carrying amount
	$	$	$	$
Buildings and other structures	18,786	2,416	16,370	15,814
Landhold improvements	12,140	2,045	10,095	10,334
Exhibits	7,132	2,796	4,336	4,726
Machinery, equipment and tools	3,762	1,570	2,192	1,964
Vehicles	3,685	2,227	1,458	1,433
Computer systems and licenses	2,698	1,671	1,027	975
Office furniture and equipment	1,476	1,307	169	269
Structures	7,246	1,994	5,252	3,005
Construction in progress				318
	56,925	16,026	40,899	38,838

6 - DEFERRED CONTRIBUTIONS

	2016	2015
	$	$
Prepaid admissions and camping	1,385	1,283
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for refurbishment		
Balance, beginning of year	1,299	1,896
Contributions	4,937	5,669
Expenditures	(6,236)	(6,266)
Balance, end of year	-	1,299
	1,385	2,582

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

7 - DEFERRED CONTRIBUTIONS - TANGIBLE CAPITAL ASSETS

	2016	2015
	$	$
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for refurbishment		
Balance, beginning of year	11,712	9,863
Tangible capital additions	3,226	3,097
Amortization	(1,433)	(1,248)
Balance, end of year	13,505	11,712
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for revitalization		
Balance, beginning of year	20,512	22,126
Amortization	(1,614)	(1,614)
Balance, end of year	18,898	20,512
Ministry of Tourism, Culture and Sport - infrastructure stimulus funding		
Balance, beginning of year	3,827	4,005
Amortization	(178)	(178)
Balance, end of year	3,649	3,827
Celebrate Ontario		
Balance, beginning of year	99	94
Tangible capital additions	58	55
Amortization	(58)	(50)
Balance, end of year	99	99
	36,151	36,150

8 - DUE TO PROVINCE

On February 6, 2013, the Commission received one-time funding to support a land sales initiative program being currently undertaken with Ontario Infrastructure and Lands Corporation. This funding is provided on an interest free basis, and on the understanding that it will be repaid upon completion of the sale(s).

There were no costs incurred during the fiscal year ($Nil in 2015) relating to the land sales initiative. Costs incurred in the 2014 fiscal year amount to $41 and have been capitalized as deferred land costs, which are to be recognized in operations against related proceeds on sale.

9 - SEVERANCE AND FUTURE EMPLOYEE BENEFITS

	2016	2015
	$	$
Severance accrual	760	689
WSIB benefit accrual	199	126
	959	815

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

10 - INTERNALLY RESTRICTED NET ASSETS

A portion of net assets has been internally restricted by the Board of Commissioners to fund future capital expenditures. In the current year, the Board of Commissioners approved a deficiency of revenues over expenditures of $715 from these restricted net assets.

The Board of Commissioners has approved the transfer of the 2016 net results of operations of $2,304 to the Commission's Internally Restricted Reserve fund, for investment in programs and projects that will best contribute to the financial sustainability of future and ongoing operations.

11 - GROSS PROFIT FROM RETAIL OPERATIONS

Retail gross profit is comprised of:

	2016	2015
	$	$
Sales from retail operations	**1,609**	1,525
Cost of goods sold	**807**	783
Gross profit from retail operations	**802**	742

12 - TRANSACTIONS WITH THE PROVINCE OF ONTARIO

In the normal course of operations, the costs of post-retirement non-pension employee benefits have been paid by the Management Board Secretariat of the Province of Ontario and are not included in the statement of operations of the Commission. Further transactions with the Province of Ontario are as shown below, and are measured at their exchange amount as established and accepted by the parties.

Included in trade and other receivables is $Nil (2015 - $110) due from the Ministry of Finance regarding payroll expenses. Included in trade and other operating liabilities is $276 (2015 - $302) due to the Ministry of Finance in connection with payroll expenses.

During the year, the Commission paid a total of $11,316 (2015 - $10,921) in gross payroll expenses to the Ministry of Finance.

Included in Services expenditures is $46 (2015 - $44) paid to the Ministry of Finance for various services including advertising, pay stub printing and telephone chargebacks, and $11 (2015 - $10) paid to the Ontario Provincial Police for security services.

During the year, the Commission paid the Ministry of Transportation $230 (2015 - $229) for the maintenance of the 1000 Islands Parkway which is included in Supplies and equipment expenditures, and paid $27 (2015 - $27) to the Ministry of Finance for general liability insurance and provincial licenses.

During the year, the Commission recognized funding totaling $13,653 (2015 - $13,380) from the Ministry of Tourism, Culture and Sport, which is included in Provincial government funding.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

13 - PENSION PLAN

The Commission's contribution to the PSP Plan and the OPSEU Pension Trust for the year ended March 31, 2016 was $514 (2015 - $514) and is included in salaries, wages and benefits.

14 - REMUNERATION OF MEMBERS

Total remuneration of members of the Commission was $5 (2015 - $4).

15 - COMMITMENTS

a) The Commission has entered into long-term lease agreements expiring on various dates between October 2016 and February 2020 which require lease payments of $122. The minimum lease payments for the next five years are $47 in 2017, $39 in 2018, $27 in 2019, and $9 in 2020.

b) The Commission entered into a long-term maintenance contract with the Ministry of Transportation in 1983. An annual payment is made for the maintenance of the 1000 Islands Parkway of $150, adjusted for inflation, until written notification of termination is made by the Commission, which requires a minimum of eight months to come into effect. There is a commitment of $231 for the forthcoming financial year.

c) The Commission has entered into a long-term agreement with Parks Canada to provide funding for Conservation Program Maintenance Projects to be expended during the period from 2011 to 2017. The agreement requires total funding of $2,800 with payments of up to $400 per year beginning in 2011 and each year thereafter, subject to the appropriation of funds by the Legislative Assembly of Ontario of funds for that purpose and to any Government of Ontario constraint measures or re-allocation of funds.

16 - FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial risks

The Commission's main financial risk exposure is as follows:

Credit risk

The Commission is exposed to credit risk regarding the financial assets recognized on the statement of financial position. The Commission has determined that the financial asset with greater credit risk exposure is trade accounts receivable since failure of any of these parties to fulfil their obligations could result in significant financial losses for the Commission.

The credit risk regarding cash and cash equivalents is considered to be negligible because the counterparty is a reputable bank with an investment grade external credit rating.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2016
(In thousands of dollars)

16 - FINANCIAL INSTRUMENTS (Continued)

Interest rate risk

The Commission is exposed to interest rate risk with respect to financial assets and liabilities bearing fixed and variable interest rates.

Concentration risk

All of the Commission's cash and short-term investments are held at the same financial institution.

Carrying amount of financial assets by categories

The Commission's financial assets, totaling $8,564 ($11,117 as at March 31, 2015), have all been classified as financial assets measured at amortized cost, less any reduction for impairment.

17 - COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

June 23, 2016

Raymond Chabot Grant Thornton LLP
2505 St-Laurent Blvd.
Ottawa, Ontario K1H 1E4

Dear Sir or Madam:

This representation letter is provided in connection with your audit of the financial statements of the St. Lawrence Parks Commission (hereinafter the "Organization") as at March 31, 2016 and for the year then ended, for the purpose of expressing an opinion as to whether the financial statements are presented fairly, in all material respects, in accordance with Canadian public sector accounting standards (CPSAS).

We confirm the following, to the best of our knowledge and belief, having made such inquiries as we considered necessary for the purpose of appropriately informing ourselves:

Financial statements

- We have fulfilled our responsibilities, as set out in the terms of the audit engagement, for the preparation of the financial statements in accordance with CPSAS; in particular, the financial statements are fairly presented in accordance with CPSAS.
- Significant assumptions used by us in making accounting estimates, including those measured at fair value, are reasonable
- Related party relationships and transactions have been appropriately accounted for and disclosed in accordance with the requirements of CPSAS.
- All events subsequent to the date of the financial statements and for which CPSAS require adjustment or disclosure have been adjusted or disclosed.
- The effects of uncorrected misstatements are immaterial, both individually and in the aggregate, to the financial statements as a whole. A list of the uncorrected misstatements is attached to the representation letter.
- All cases (pending or current) before the courts, in whatever jurisdiction, and all known actual or pending litigation, judicial complaint and claims, to which the Organization is or could be party, including those that have not been discussed with the Organization's outside counsel whose effects should be considered when preparing the financial statements are correctly accounted for and disclosed in accordance with CPSAS.
- All contingent liabilities have been properly disclosed in the financial statements. We are not aware of any Contaminated Sites that would require disclosure according to section PS3260 of the handbook.

Information provided

- We have provided you with:
  - Access to all information of which we are aware that is relevant to the preparation of the financial statements, such as records, documentation and other matters;
  - Additional information that you have requested from us for the purpose of the audit; and
  - Unrestricted access to persons within the Organization from whom you determined it necessary to obtain audit evidence.
- All transactions have been recorded in the accounting records and are reflected in the financial statements. The adjusting journal entries which have been proposed by you, are approved by us and will be recorded in the books of the Organization.
- We acknowledge our responsibility for the design, implementation and maintenance of internal control to prevent and detect fraud.
- We have disclosed to you the results of our assessment of the risk that the financial statements may be materially misstated as a result of fraud.
- We have disclosed to you all information in relation to fraud or suspected fraud that we are aware of and that affects the Organization and involves:
  - Management;
  - Employees who have significant roles in internal control; or
  - Others where the fraud could have a material effect on the financial statements.
- We have disclosed to you all information in relation to allegations of fraud, or suspected fraud, affecting the Organization's financial statements communicated by employees, former employees, analysts, regulators or others.
- We have disclosed to you all known instances of non-compliance or suspected non-compliance with laws and regulations whose effects should be considered when preparing financial statements.
- We have disclosed to you the identity of the Organization's related parties and all the related party relationships and transactions of which we are aware.

Yours truly.

Mr. Al Adibi, Finance and Human Resources Manager

Mr. Darren Dalgleish, General Manager & CEO

ISSN 0835-7781

RAPPORT ANNUEL

Les Parcs du Saint-Laurent

LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT
UN ORGANISME DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

2015 | 2016

CONCRÉTISER LES OBJECTIFS DU CADRE STRATÉGIQUE « ALIVE IN FIVE »

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CHEF DE LA DIRECTION DE LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

La Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL) a connu une autre année tout à fait exceptionnelle en 2015-2016, générant des produits d'exploitation totalisant plus de 9,5 millions de dollars – une hausse de 987 000 $ par rapport à l'exercice 2014-2015. L'investissement continu dans de nouveaux projets de développement du tourisme, la bonification des services et produits existants, ainsi que l'amélioration des coûts structurels et l'adoption de stratégies en matière d'efficacité et d'élimination du gaspillage inspirées de la méthode Lean-Kaizen ont permis à la CPSL de poursuivre sur la voie visant à assurer son autonomie financière. La CPSL a, du reste, réaffirmé son engagement relativement au cadre stratégique « Alive in Five », qui consiste à prendre des décisions dictées par la marge de profit et à maintenir ses activités principales tout en se demandant simultanément « Est-ce que le client serait disposé à payer pour ce qui lui est proposé? ».

La CPSL a lancé de nouvelles initiatives au terme d'une analyse minutieuse des lacunes en matière de services à la clientèle, des occasions de se doter de nouvelles sources de bénéfices nets et de la grande possibilité de rendement du capital investi (RCI). Elle a en outre procédé à des rajustements graduels des prix dans l'ensemble de ses unités opérationnelles et a poursuivi ses activités ciblées d'élimination du gaspillage, des mesures qui ont donné lieu à un budget équilibré et à un rendement financier net favorable de 2,304 millions de dollars à réinvestir.

Les cinq unités opérationnelles de la CPSL – à savoir Upper Canada Village (UCV), Fort Henry (FH), les parcs et installations récréatives, la marina du parc Crysler et le terrain de golf Upper Canada – se sont employées à présenter des budgets d'exploitation équilibrés. À leur tour, ceux-ci ont permis le réinvestissement de gains nets appréciables en vue de continuer d'accroître la rentabilité globale et de contribuer à assurer la viabilité des finances de la CPSL.

Au cours de l'exercice 2015-2016, les attractions touristiques de la CPSL ont été témoins d'un certain nombre de succès dans la mesure où les visiteurs ont continué de réagir positivement aux diverses expériences qu'elles leur ont proposées. Village en lumières, le festival hivernal d'Upper Canada Village qui en était à sa 15e édition, a de nouveau battu un record d'affluence en accueillant quelque 50 000 visiteurs. La programmation de la saison régulière d'Upper Canada Village a affiché de très bons résultats grâce à l'augmentation des ventes de laissez-passer saisonniers et à l'inscription du nombre maximal permis d'enfants et de jeunes au Camp de courte durée (Try-A-Camp) et au camp Voyageurs dans le temps (Time Travellers) – il s'agit de la première fois que ce dernier camp enregistre un tel succès au cours des trois dernières années. Le train miniature a connu sa meilleure année d'exploitation à ce jour avec 25 500 passagers et un temps de fonctionnement quasi parfait. De nouvelles activités, comme le Week-end des semailles du printemps qui avait pour but de mettre en valeur les jardins et potagers du village et Franchir les barrières à l'histoire qui visait à offrir une accessibilité accrue et de meilleurs services aux personnes handicapées, ont beaucoup plu au public tout en apportant un complément à d'autres fins de semaine thématiques et activités spéciales. Pour sa 4e édition, l'activité automnale Pumpkinferno a enregistré une hausse de la fréquentation et de ses recettes, ayant accueilli 37 000 visiteurs et généré des recettes se chiffrant à plus d'un demi-million de dollars.

La CPSL a également conclu deux contrats de franchisage dans le cadre desquels les franchisés présentent désormais des activités pleinement autonomes sous la marque Pumpkinferno et bénéficient, chaque année, du soutien d'Upper Canada Village, puisque les pièces qu'ils exposent y sont fabriquées. Les recettes provenant de la vente d'anciennes pièces d'exposition aux nouveaux franchisés ont permis à Upper Canada Village de réinvestir dans la création de neuf nouvelles pièces exposées et dans plusieurs améliorations apportées à Pumpkinferno. UCV a en outre reçu une subvention de Fêtons l'Ontario dont il s'est servi pour financer l'ajout d'une zone familiale interactive dénommée Le parc de citrouilles.

Un programme quotidien bien rodé, la performance exceptionnelle de l'activité de détail (hausse de 42 pour cent par rapport à 2014), l'augmentation du nombre de visites de groupe et le Festival culturel panaméricain et parapanaméricain ont tous contribué à la réalisation des objectifs financiers de Fort Henry. La location accrue des installations a continué de faire partie des mesures visant à favoriser la croissance de Fort Henry. En 2015, 37 réceptions ont eu lieu dans la grande salle de Fort Henry et celui-ci a enregistré une augmentation de 52 pour cent des inscriptions au Défi boulet de canon, qui s'est déroulé le même week-end que le Festival de la bière et de la cuisine de rue. De plus, cette année a marqué le retour, à Fort Henry, du Corps des Marines des États-Unis mettant en vedette l'équipe silencieuse de drill ainsi que le corps de tambours et de clairons, une activité qui a généré un bénéfice net de 37 000 $. Enfin, la décision de revenir à la formule de présentation des cérémonies du crépuscule le mercredi seulement a entraîné une amélioration moyenne du nombre de visiteurs de 25 pour cent par rapport à l'exercice 2014-2015.

L'unité opérationnelle Parcs et installations récréatives a connu une autre excellente année sur le plan de son rendement financier, affichant un rendement net de 1,311 million de dollars. Elle a mis en œuvre un nouveau système de réservation d'emplacements de camping, a transformé avec succès une construction existante, soit le bâtiment des opérations du chemin du Long Sault, en gîte familial – un lieu d'hébergement unique à louer – et a donné le coup d'envoi à la première phase du projet d'aménagement de la promenade de bois au Sanctuaire des oiseaux migrateurs Upper Canada. L'élargissement de l'offre promotionnelle d'accès aux plages en semaine à 7 $, très appréciée du public soit dit en passant, a également donné lieu à une augmentation des ventes de billet d'entrée aux aires d'utilisation de jour de l'ordre de 12 pour cent, et le rabais consenti aux aînés dans la partie Cedar du terrain de camping Riverside-Cedar a occasionné une hausse des ventes de nuitée en camping de 16 pour cent. La mise en place de l'« équipe verte » composée de spécialistes de la tonte du gazon et des herbes travaillant sur le chemin du Long Sault et s'inspirant des principes Lean-Kaizen s'est traduite par une utilisation efficace de la main-d'œuvre et du matériel, par une diminution considérable des périodes d'indisponibilité attribuables aux pannes et aux réparations ainsi que par une plus grande satisfaction de la clientèle due à la transformation de l'apparence du chemin.

La marina du parc Crysler a surmonté deux grandes difficultés cette année. Une microrafale dévastatrice s'est produite au beau milieu de la haute saison, obligeant la marina à fermer pendant quatre jours et rendant le quai F (de 44 emplacements) hors service pour le reste de la saison. Le coût des travaux de réparation a totalisé 410 000 $. De plus, la marina a entrepris un projet important de prolongement de la rampe visant à minimiser l'impact du niveau très bas de l'eau – du jamais vu en 25 ans – et à faciliter le fonctionnement de l'élévateur. L'équipe d'employés chevronnés et dévoués de la marina a redoublé d'efforts pour venir à bout de ces difficultés touchant les activités. Au nombre des autres mesures prises, il convient de mentionner l'achèvement dans les délais prescrits et à moindre coût de la construction du nouveau mégaentrepôt d'une superficie d'entreposage intérieur de 40 000 pieds carrés. Au cours de sa première année seulement, ce mégaentrepôt a atteint 90 pour cent de sa capacité de stockage, ce qui est bien en avance sur les prévisions. Malgré toutes ces difficultés, la marina du parc Crysler est parvenue à réaliser les objectifs de son plan d'activités et à améliorer son rendement par rapport à l'exercice 2014-2015.

Au terrain de golf Upper Canada, les activités de tournois ont affiché une augmentation de 150 joueurs et les nouvelles planches à roulettes pour le golf sont rapidement devenues un produit de location très novateur et populaire. Bien que le terrain de golf n'ait pas réussi à respecter son budget austère, il a amélioré ses résultats financiers par rapport à l'exercice précédent, ce qui lui a permis d'engranger des profits pour une troisième année consécutive.

La sécurité du personnel de la CPSL et des visiteurs aux attractions touristiques que celle-ci exploite est demeurée de la plus haute importance, comme en témoigne la diminution appréciable de 49 pour cent chez les premiers et de 44,4 pour cent chez les seconds du nombre d'incidents. Le personnel de supervision a continué de préconiser une approche proactive au chapitre de la santé et de la sécurité en veillant à ce que le personnel prenne part à de la formation, en procédant à l'analyse des causes fondamentales et en sensibilisant davantage aux dangers possibles afin de s'assurer que des mesures préventives soient prises en vue d'éviter les accidents.

Des initiatives s'inscrivant dans le mouvement de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen) ont été mises sur pied dans l'ensemble de la CPSL. Ces initiatives étaient axées sur la protection contre la perte de recettes, sur l'amélioration de la structure des coûts et sur la sécurité. Les changements apportés à l'activité de transformation du bois ont entraîné une diminution de la main-d'œuvre, et l'installation d'une rampe de mise à niveau aux magasins centraux a facilité l'accès aux bâtiments et accru la sécurité. Le service élargi de livraison des marchandises et du bois de chauffage a permis de réduire les frais de déplacement et d'accroître l'efficacité du personnel, et un certain nombre de projets d'automatisation ont contribué à limiter la quantité de papier utilisé ainsi qu'à diminuer le temps de traitement ainsi que les frais de services bancaires. Le remplacement de la pompe à eau alimentant Upper Canada Village et le bureau d'administration a eu pour effet d'assurer une meilleure efficacité et de réaliser une économie des coûts d'énergie. Enfin, une quatrième formation sur la méthode Lean-Kaizen a initié 21 autres membres du personnel aux principes de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue ainsi qu'à la façon de procéder.

La sécurité du personnel et des visiteurs demeurera une priorité absolue au cours de l'exercice 2016-2017. La CPSL examine également de nouveaux projets excitants qu'elle entend mettre en œuvre pour la saison 2016. Elle continuera en outre de s'intéresser aux sources renouvelables d'énergie qui lui permettront de répondre à ses propres besoins. Les modifications apportées à la composition du personnel et l'ajout de nouveaux postes contribueront à renforcer la structure organisationnelle de sorte que la CPSL puisse respecter ses engagements et continuer de s'adapter aux demandes changeantes du marché. De plus, l'automatisation jouera un rôle de premier plan en vue d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts.

La CPSL tient à remercier le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport pour l'investissement dont elle fait bénéficier la CPSL, ainsi que son personnel pour le soutien continu offert tout au long de l'année. La CPSL tient en outre à souligner le dévouement et l'engagement de son conseil des commissaires, de son équipe de la haute direction et

de son personnel envers l'amélioration de l'expérience de la clientèle et de la gérance de certains des atouts les plus précieux de l'Ontario relevant de son portefeuille.

La Commission des parcs du Saint-Laurent vous prie de recevoir ses plus cordiales salutations.

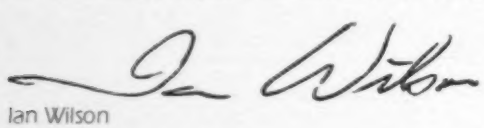

Ian Wilson
Président

Darren Dalgleish
Directeur général et chef de la direction

CONSEIL DES COMMISSAIRES 2015-2016 DE LA CPSL

Président :
Ian Wilson
Kingston
18 avril 2012 au 17 avril 2018
Rémunération pour l'exercice 2015-2016 : 1 575 $

Commissaires :
Carmen Cousineau
Cornwall
23 mars 2011 au 22 mars 2017
Rémunération pour l'exercice 2015-2016 : 600 $

Linda Ann Daly
Kingston
24 avril 2013 au 23 avril 2016
Rémunération pour l'exercice 2015-2016 : 600 $

Vincent Durant
Kingston
12 septembre 2012 au 11 septembre 2015
Rémunération pour l'exercice 2015-2016 : 300 $

Margaret Fancy
Mallorytown
23 octobre 2013 au 22 octobre 2016
Rémunération pour l'exercice 2015-2016 : 600 $

John E. Fischl
Maitland
15 septembre 2010 au 14 septembre 2016
Rémunération pour l'exercice 2015-2016 : 750 $

James Garrah
Gananoque
30 octobre 2013 au 29 octobre 2016
Rémunération pour l'exercice 2015-2016 : 750 $

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION 2015-2016

Darren Dalgleish
Directeur général et chef de la direction

Bonnie VanMoorsel
Adjointe de direction au chef de la direction

Mia Robertson
Adjointe administrative par intérim au chef de la direction

Bryan Mercer (à la retraite)
Directeur, marketing

Steph Brown
Directeur, marketing et expérience client

Al Adibi
Chef, finances et ressources humaines

Shannon Moulton
Coordonnatrice des ressources humaines

Geoff Waycik
Chef, attractions historiques

Jennifer Tarini
Gestionnaire, Lieu historique national du Canada du Fort-Henry

Lou Seiler
Chef, parcs et installations récréatives

MANDAT DE LA CPSL

La Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL), qui a vu le jour en 1955, est un organisme du gouvernement de l'Ontario géré par un conseil d'administration. Son mandat consiste à offrir aux résidents de l'Ontario et aux visiteurs de passage dans la province des activités touristiques, culturelles, éducatives et récréatives, par la présentation et l'interprétation d'attractions à caractère historique ainsi que par l'aménagement et l'exploitation de parcs, de terrains de camping, de promenades pittoresques et d'aires de loisirs. La CPSL soutient les efforts déployés par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) pour renforcer l'industrie touristique de l'Ontario. En qualité de principal moteur de l'économie dans l'Est de l'Ontario, la CPSL met tout en œuvre pour concevoir de nouveaux produits et améliorer ses programmes existants de façon à attirer une nouvelle clientèle dans la région et à fidéliser celle existante.

MISSION DE LA CPSL

La CPSL a pour mission de favoriser la croissance durable du tourisme, de contribuer à la prospérité économique et d'établir des partenariats communautaires dans l'Est de l'Ontario.

Elle est une entreprise touristique à but lucratif qui propose des activités récréatives et éducatives centrées sur la clientèle et faisant le meilleur usage possible de ses biens naturels, patrimoniaux et récréatifs.

AUTORISATION LÉGALE

La CPSL, qui est régie par la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent, relève du gouvernement provincial auquel elle est tenue de rendre des comptes par l'entremise du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. Les responsabilités en matière de gouvernance du conseil des commissaires sont notamment les suivantes : superviser les activités commerciales de la Commission en prenant des décisions de principe et en déterminant les orientations stratégiques; établir des règles pour l'aménagement des terrains; approuver les priorités budgétaires; intégrer les politiques du gouvernement à celles de la Commission; veiller à l'utilisation judicieuse des biens publics; représenter la Commission dans la collectivité.

La CPSL assure la poursuite de ses activités au moyen :

- des droits d'entrée qu'elle demande à ses attractions touristiques, et des recettes provenant de ses points de vente au détail et de commerçants intermédiaires (concessionnaires);
- d'une somme allouée par le gouvernement de l'Ontario;
- d'ententes, de dons, de commandites et de recettes provenant de la vente d'annonces publicitaires aux partenaires, le tout à l'appui de ses installations et de ses programmes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR L'EXERCICE 2015-2016

PRINCIPES, VALEURS ET CONVICTIONS DE BASE

- La réussite passe par l'excellence à présenter et à faire la promotion d'attractions et d'installations de qualité ainsi que par des points de vente au détail équivalant à ceux du secteur privé, qui vont de pair avec ces derniers plutôt que de leur faire concurrence.
- La CPSL joue un rôle primordial en matière de développement du tourisme dans l'Est de l'Ontario. D'une part, grâce à l'excellence à présenter et à faire la promotion de ses attractions et installations et, d'autre part, grâce à sa contribution à la mise en place de programmes régionaux qui tiennent compte des demandes des marchés touristiques.
- Sa plus grande force pour les années à venir doit faire fond sur le leadership et la motivation de son personnel ainsi que sur des commissaires, des employés et des collectivités qui travaillent ensemble.
- La CPSL est déterminée à répondre aux besoins de ses visiteurs en assurant la prestation de services et en faisant preuve de courtoisie.
- La CPSL est résolue à communiquer efficacement avec les visiteurs, les employés, les dirigeants communautaires, les associations, les exploitants d'entreprises touristiques du secteur privé et le personnel du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.
- La CPSL est d'avis que la création et la mise en œuvre d'une image de marque unique contribuent à mieux faire connaître la CPSL au public en tant que personne morale unifiée dotée d'installations et de programmes distincts, et que cette image sert d'assise à la commercialisation et constitue une source de fierté pour le personnel.
- La CPSL tient résolument à assurer une gestion responsable et éthique de ses attractions, de ses installations et de ses services.
- La CPSL s'engage à respecter les principes énoncés dans sa vision d'entreprise. Celle-ci oriente la planification et les nouvelles initiatives de la Commission, facilite l'établissement des priorités pour les programmes existants et prépare le terrain pour les activités de collaboration organisées avec le secteur privé et d'autres parties concernées.

OBJECTIFS

- Encourager et promouvoir à longueur d'année l'industrie du tourisme dans l'Est de l'Ontario afin que la population de la région et de l'ensemble de la province puisse en tirer des avantages économiques.
- Acquérir, préserver, mettre en place et protéger des ressources historiques et récréatives sur le territoire relevant de la CPSL dont peuvent jouir la population de l'Ontario et les personnes en visite dans la province.
- Gérer des lieux historiques, des terrains de camping, des promenades, des aires de loisirs et d'autres installations de sorte que la CPSL puisse contribuer davantage au développement touristique, aux loisirs, à l'apprentissage et à la conservation du patrimoine.
- Proposer les services et les installations de la CPSL en respectant une norme élevée d'excellence afin que les visiteurs puissent bénéficier à la fois d'activités de loisirs et d'apprentissage.

ORIENTATION STRATÉGIQUE – PROCHAINES ÉTAPES

La CPSL continuera de prendre appui sur son cadre stratégique « Alive in Five » et de ses cinq piliers pour favoriser l'atteinte de ses objectifs stratégiques en matière de durabilité d'entreprise. La mise en œuvre réussie de tous les éléments énoncés dans le cadre permettra à la CPSL de s'assurer qu'elle contribue directement et collectivement à la réalisation de son plan stratégique. La CPSL tirera également parti de ses réussites pour garantir sa viabilité financière et poursuivre son objectif ultime, à savoir respecter son engagement à l'égard de la gestion des terres et des attractions patrimoniales relevant de sa compétence.

PILIER I – ÉTABLIR UNE CULTURE AXÉE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La CPSL s'efforce d'instaurer une culture de « sécurité d'abord » afin de créer un environnement de travail sain où les employés et les visiteurs se sentent en sécurité en tout temps et ayant des répercussions environnementales minimales à tous les sites qu'elle exploite. Les indicateurs de rendement en matière de sécurité et l'analyse des causes fondamentales des blessures déclarées renseignent la Commission sur les progrès accomplis au regard de la sécurité. Le plan d'accessibilité

pluriannuel de la CPSL permet en outre à celle-ci de s'assurer qu'elle se conforme aux exigences de l'Ontario en matière d'accessibilité et qu'elle lève tous les obstacles à l'accessibilité. Le Comité du mieux-être de la CPSL encourage, pour sa part, le personnel de la Commission à adopter des habitudes favorisant le mieux-être et les fait connaître.

PILIER II – ATTEINDRE L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT

La CPSL continue d'améliorer son rendement général en délaissant un modèle axé sur les recettes au profit d'un modèle axé sur les marges. Grâce à l'application rigoureuse des concepts de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen), la CPSL examine et adopte des pratiques d'amélioration continue et durable visant à réduire invariablement les coûts, à éliminer le gaspillage, à améliorer la qualité et à accroître la flexibilité dans l'ensemble de ses divisions. Elle met tout en œuvre pour respecter son budget en ayant recours à l'analyse des écarts, à des outils de mesure et à des méthodes de reddition de comptes afin d'améliorer son rendement financier global. De plus, la CPSL cherche sans cesse à lutter contre l'inflation en apportant des améliorations à sa structure des coûts.

PILIER III – ÉLARGIR L'OFFRE DE PRODUITS ET DE SERVICES « PRÉSERVER L'ESSENTIEL, ENRICHIR LA GAMME DE PRODUITS »

La CPSL s'emploie à améliorer la rentabilité de ses principales attractions et à enrichir sa gamme de produits tout en s'assurant que ses ressources concordent avec la demande des consommateurs. Elle continue d'offrir à ses clients actuels et potentiels un vaste éventail de produits et de services concurrentiels et elle se distingue par l'innovation dont elle fait preuve au sein de l'industrie grâce à sa créativité exceptionnelle, à sa polyvalence et à ses capacités ainsi qu'à l'attention qu'elle porte aux activités et aux programmes spéciaux lucratifs. Le réinvestissement des produits d'exploitation dans la croissance et l'amélioration des programmes et de la gamme de produits contribuent à assurer la viabilité de l'organisme et sa viabilité financière. La préservation de ses sites patrimoniaux de base est primordiale et la CPSL s'intéresse à de nouveaux produits et services dans la mesure où ceux-ci n'entraînent pas la dilution de ses produits de base. La CPSL se conforme à la Loi sur le patrimoine de l'Ontario ainsi qu'aux normes et aux lignes directrices connexes se rapportant à l'identification et à la conservation des biens ayant une valeur sur le plan patrimonial.

PILIER IV – CONSERVER ET ACCROÎTRE LA CLIENTÈLE DE BASE

Les activités spéciales, les programmes thématiques offerts pendant les jours de la semaine et le week-end, le « rapport qualité-prix » perçu et l'image de marque renforcée de la CPSL attirent de nouveaux visiteurs et ceux qui y sont de retour, et contribuent à augmenter les ventes de groupe. La CPSL croit en la croissance interne et en la pénétration de plus en plus profonde du marché, et c'est pourquoi elle adapte ses produits et services en conséquence.

PILIER V – CONSTITUER UNE MAIN-D'ŒUVRE TALENTUEUSE ET ENGAGÉE

La CPSL n'a pas son pareil pour attirer, former et maintenir en poste du personnel compétent et flexible qui est appelé à soutenir un organisme dont le rendement est élevé et qui est en constante évolution. Grâce à l'exercice d'un leadership efficace et à la participation des employés, la Commission met en place une culture d'amélioration continue et de responsabilisation personnelle. L'investissement dans la formation continue des employés de la Commission se poursuit, et ce, pour toutes les catégories de perfectionnement professionnel et personnel. La formation semestrielle sur les concepts de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen) et menant à la délivrance d'un certificat continue d'être offerte jusqu'à ce que tous les employés y aient participé.

PERSPECTIVE STRATÉGIQUE

La CPSL s'appliquera à préserver ses produits de base tout en enrichissant son éventail de produits. Elle poursuivra sa croissance en vue de générer des retombées économiques pour la région et à positionner la marque de la CPSL au premier rang du marché. Les éléments clés de la stratégie de la Commission sont les suivants :

PLAN « ALIVE IN FIVE »

- Décentralisation – modèle comportant cinq unités opérationnelles
- Lutte contre l'inflation au moyen de l'amélioration de la structure des coûts et de l'élimination du gaspillage
- Enrichissement du portefeuille d'activités
- Activités soutenues de commercialisation et de sensibilisation à la marque et aux produits

Continuer de se surpasser et de se demander : « Est-ce que le client serait disposé à payer pour ce qui lui est proposé? »

RATIONALISATION DES PRODUITS – MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE VENTE AU DÉTAIL

- Meilleure utilisation possible de l'espace pour la vente au détail

PROGRAMME D'ACCÈS ÉLARGI – MISE EN ŒUVRE INTÉGRALE

- Plaisanciers saisonniers à la marina (min. 25 pi) – adhésion gratuite au terrain de golf
- Programme de recommandation de nouveaux clients à la marina – dix parties de golf gratuites
- Campeurs saisonniers – rabais de 50 pour cent sur les droits de jeu au terrain de golf Upper Canada
- Promotion continue du programme « 2 mondes 1 prix » (Upper Canada Village et Fort Henry) afin de tirer parti du succès de ce dernier

HARMONISATION ORGANISATIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

- Ajustement de l'effectif et des activités aux différents emplacements en fonction de la fréquentation touristique

STRATÉGIE DE PRIX

- Upper Canada Village et Fort Henry – hausse des droits d'entrée à prix courant
- Fort Henry – rajustement des droits d'entrée pour le programme de jour et pour la cérémonie du crépuscule
- Parcs – hausse des droits d'entrée pour la saison due à l'inflation; parité des prix au parc Farran
- Maintien du programme d'accès élargi couronné de succès
- Offre de mesures incitatives à la vente pour vendre davantage de produits
- Influence exercée par le nombre de visiteurs sur toutes les mesures précédentes

RENFORCEMENT DE LA MARQUE

- Intégration verticale de nouvelles activités ou d'activités améliorées qui cadrent avec les marques existantes des attractions principales (par ex., Pumpkinferno à Upper Canada Village, nouvelle image de marque des cérémonies du crépuscule à Fort Henry) afin de faire davantage connaître les produits.
- Achat de publicités susceptibles de rejoindre plus efficacement et directement la population et de renforcer l'impact visuel; privilégier les sites de médias sociaux, incorporer les messages aux marchés affichant une diversité croissante.
- Élaboration des plans de marketing des unités opérationnelles en tenant compte des observations formulées par le personnel – démarche ascendante.
- Troisième année du programme d'accès élargi – bonifier les offres pour les clients, y compris les laissez-passer saisonniers.
- Modification continue des panneaux de signalisation et remplacement de ceux-ci dans les parcs, installation de panneaux « aire de texto » visant à prévenir la distraction au volant en indiquant les emplacements existants où les conducteurs peuvent s'arrêter sur le bord de la route et texter en toute sécurité.
- Enrichissement de l'expérience de la clientèle en lien avec les principales marques : patrimoine, camping, golf, navigation, activités, etc.

Au cours des trois dernières années, la CPSL a mis en œuvre avec succès de nouvelles initiatives et opéré des changements structurels en vue de se doter d'un modèle de gestion durable ayant pour but d'établir des fondations solides pour assurer sa croissance continue. La CPSL continuera de faire fond sur ces fondations du cadre stratégique et prendra des décisions visant à générer des profits afin de préserver ses produits de base et d'enrichir son éventail de produits et ses activités de croissance.

RENDEMENT D'EXPLOITATION DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES

ATTRACTION	2015-16	2014-15
Fort Henry (droits d'entrée/location)	101,4	90,5
Upper Canada Village (droits d'entrée/location)	220,2	184,8
Parcs (nuitées/droits d'entrée)	144,1	120,6
Terrain de golf Upper Canada (parties de golf/location)	15,5	17,3
Marina du parc Crysler (longueur amarrée ou entreposée en pieds linéaires)	1 646,7	1 653,9

Remarque : les montants indiqués ci-dessus sont en milliers de dollars.

RÉSULTATS FINANCIERS

EXPLOITATION

En 2015-2016, la CPSL a réalisé des produits d'exploitation se chiffrant à 9,528 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 987 000 $ par rapport à l'exercice 2014-2015. La Commission a en outre reçu du gouvernement provincial la somme de 7,599 millions de dollars à titre de subvention d'exploitation. Les charges d'exploitation de la CPSL ont atteint 15,443 millions de dollars. Enfin, la Commission a déboursé la somme de 826 000 $ provenant de sa réserve interne assujettie à des restrictions aux fins de la réalisation de projets de priorité stratégique (par ex., méga-entrepôt à la marina du parc Crysler, Écoparc d'aventure en forêt Skywood, Forteresse givrée, maisonnettes dans les arbres à louer pour la nuit, maisonnettes rustiques, expansion de Pumpkinferno et projets d'automatisation faisant appel aux nouvelles technologies).

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

La CPSL assure la gestion de 7 000 acres de terre qui s'étirent sur plus de 200 km entre Kingston et la limite du Québec. Elle y exploite deux attractions touristiques patrimoniales, treize parcs et terrains de camping, deux promenades, un sentier récréatif de grande distance, un sanctuaire faunique, un terrain de golf, une marina ainsi que des magasins de détail et des boutiques de cadeaux. Aux fins comptables, la valeur des immobilisations amorties de la CPSL, mis à part les terres et les routes, s'élève à 40,9 millions de dollars. La CPSL et le ministère ont mis en place un processus pour assurer l'entretien de ces biens immobilisés considérables. Ils effectuent le suivi de l'âge et de la condition de ces biens au moyen du Système d'information sur la gestion des biens du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, ce qui leur permet d'établir la priorité des projets de réparation des immobilisations. Ainsi, près de 9,1 millions de dollars ont été affectés à des projets de réparation s'inscrivant dans les priorités urgentes du Système d'information sur la gestion des biens et près de 31,6 millions de dollars à d'autres projets de réparation hautement prioritaires.

En 2015-2016, la CPSL a reçu, du ministère, une somme destinée au financement des immobilisations totalisant 4,9 millions de dollars qu'elle a affectée à un certain nombre de projets hautement prioritaires visant à se conformer aux lois et exigences réglementaires, à un certain nombre de projets à haute priorité devenus nécessaires pour assurer la sécurité du personnel et des visiteurs à ses sites récréatifs et patrimoniaux, ainsi qu'à des travaux d'immobilisations indispensables aux activités courantes (modernisation et production de recettes).

Au nombre des projets achevés, il convient de mentionner les suivants : travaux de réparation à la marina en raison des dégâts causés par les tempêtes; entretien structurel à Fort Henry; modernisation des installations sanitaires; réparation des fosses septiques; entretien et réparation des routes; réhabilitation des forêts; réparation des quais; réparation des conduites de drainage; travaux de charpenterie; éclairage de sécurité; réparation de la structure des bâtiments patrimoniaux; travaux de modernisation des systèmes électriques et des appareils de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) pour se conformer aux exigences du Code du bâtiment; améliorations à l'aire des services à la clientèle du Centre des découvertes; nouveaux biens d'équipement et nouvelle machinerie; entretien et réparation des bâtiments et de l'équipement; accessibilité accrue; remplacement du matériel de programme; projets touchant l'infrastructure des technologies de l'information.

Commission des parcs du Saint-Laurent

États financiers
au March 31, 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 16

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

Aux membres de la Commission des parcs du Saint-Laurent, au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et au vérificateur général de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui comprennent le bilan au March 31, 2016 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La note 2 fait part que les immobilisations, incluant le terrain, acquises avant le 1er avril 1994 sont comptabilisées à une valeur nominale. De plus, celles acquises avant le 1er avril 2009 avec des fonds du gouvernement provincial ont été passées en charges au lieu d'être capitalisées. À ces égards, les états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'effet de ces dérogations aux principes comptables généralement reconnus sur les états financiers de 2016 et 2015 n'a pas été déterminé.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes décrits dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des parcs du Saint-Laurent au March 31, 2016 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 23 juin 2016

Commission des parcs du Saint-Laurent
Bilan
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

	2016 $	2015 $
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	**6,628**	7,515
Comptes clients et autres créances (note 4)	**1,936**	3,602
Stocks (note 5)	**375**	440
Frais payés d'avance	**115**	198
	9,054	11,755
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	**40,899**	38,838
Fonds détenus en fidéicommis	**41**	41
	49,994	50,634
PASSIF		
Passif à court terme		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitati	**1,604**	2,842
Apports reportés (note 7)	**1,385**	2,582
Frais courus	**339**	278
	3,328	5,702
Long terme		
Subventions reportées - immobilisations (note 8)	**36,151**	36,150
Dette à long terme (note 9)	**300**	300
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs (note 10)	**959**	815
	40,738	42,967
ACTIFS NETS		
Non affectés	**3,558**	3,558
Affectés à l'interne (note 11)	**5,698**	4,109
	9,256	7,667
	49,994	50,634

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Commission des parcs du Saint-Laurent
Résultats
pour l'exercice terminé le March 31, 2016
(en milliers de dollars)

	2016			2015
	Non affectés	Affectés à l'interne (note 10)	Total	Total
	$	$	$	$
PRODUITS				
Droits d'entrée	3,648		3,648	3,133
Terrains de camping	3,230		3,230	2,860
Marge bénéficiare brute des activités de ventes au détail (note 12)	802		802	742
Terrain de golf	422		422	443
Location de concessions et de sites	389		389	395
Commandites	321		321	327
Amarrage et entreposage à la marina	544		544	528
Revenu de placements	67		67	69
Divers	105		105	44
	9,528	-	9,528	8,541
CHARGES				
Salaires et charges sociales (note 14)	10,672	19	10,691	9,774
Services	2,536	261	2,797	2,607
Fournitures et équipements	1,227	25	1,252	1,171
Transport et télécommunications	101	3	104	77
Amortissement des immobilisations corporelles	66	518	584	436
Divers	15		15	18
	14,617	826	15,443	14,083
Déficit d'opération avant ce qui suit:	(5,089)	(826)	(5,915)	(5,542)
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)				
Fonds du gouvernement provincial				
Opérationnels	7,567	32	7,599	7,353
Projets immobiliers (fonds du gouvernement provincial)	4,425		4,425	4,412
Revitalisation (fonds du gouvernement provincial)	1,614		1,614	1,614
Autres fonds		257	257	324
	13,606	289	13,895	13,703
Projets immobiliers				
Dépenses	(3,166)		(3,166)	(3,184)
Amortissement des immobilisations corporelles	(1,433)		(1,433)	(1,248)
	(4,599)	-	(4,599)	(4,432)
Revitalisation				
Dépenses				
Amortissement des immobilisations corporelles	(1,614)		(1,614)	(1,614)
	(1,614)	-	(1,614)	(1,614)
Autres dépenses		(178)	(178)	(178)
Fonds opérationnels du gouvernement provincial	7,393	111	7,504	7,479
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2,304	(715)	1,589	1,937

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le March 31, 2016
(en milliers de dollars)

			2016	2015
	Non affectés	Affectés à l'interne (note 10)	Total	Total
	$	$	$	$
Solde au début	3,558	4,109	7,667	5,730
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2,304	(715)	1,589	1,937
Transfert - opérations nettes 2016	(2,304)	2,304	-	-
Solde à la fin	3,558	5,698	9,256	7,667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le March 31, 2016
(en milliers de dollars)

	2016 $	2015 $
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**1,589**	1,937
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	**3,809**	3,476
Amortissement de l'achalandage	**(3,283)**	(3,035)
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations	**(78)**	(139)
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	**1,666**	(2,761)
Stocks	**65**	51
Frais payés d'avance	**83**	(141)
Créditeurs	**(1,238)**	1,918
Apports reportés	**(1,197)**	(428)
Frais courus	**61**	(195)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**1,477**	683
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations	**(5,925)**	(3,877)
Cession d'immobilisations	**133**	197
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(5,792)**	(3,680)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dû à la société mère	**3,284**	3,097
Effets à payer	**144**	(193)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**3,428**	2,904
Diminution nette de l'encaisse	**(887)**	(93)
Encaisse au début	**7,515**	7,608
Encaisse à la fin	**6,628**	7,515

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission des parcs du Saint-Laurent (la "Commission"), une société provinciale sans capital-action et un organisme de la Couronne, est assujettie à une loi ontarienne, la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent. La Commission exploite plusieurs parcs, lieux historiques et autres aménagements situés sur des terres de la Couronne dans l'est de l'Ontario, dont Upper Canada Village et Fort Henry, qui visent à offrir aux résidents de la province et à ses visiteurs des services de tourisme et de loisirs.

La Commission est une société qui a été établie sous les lois de l'Ontario et qui est exemptée des impôts sur le revenu fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149 (1)(d) de la loi d'impôt sur le revenu du Canada.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Commission sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. La Commission a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organises sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Commission comptabilise un actif financiers ou un passif financiers dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financiers. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Commission sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements dans des titres cotés qui sont évalués à la juste valeur. De plus, puisque la Commission définit et met en oeuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement à des fins de gestion et d'évaluation de la performance des placements en fonction de la juste valeur, ces placements ont été inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

---

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La Commission détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financiers classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Évaluation des stocks

Les stocks sont principalement constitués d'articles de détail et sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobiliations corporelles

Amortissements

Les immobilisations, incluant le terrain, acquises avant le 1er avril 1994 sont comptabilisées à une valeur nominale. Les immobilisations qui ont étés acquises avec des subventions provinciales avant le 1er avril 2009 ont été passées en charges au lieu d'être capitalisées. Les immobilisations acquises après le 1er avril 2009 avec des subventions provinciales sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent:

	Périodes
Bâtiments et autres structures	20 - 40 ans
Aménagement du terrain	15 ans
Expositions	5 - 15 ans
Machinerie et outillage	5 ans
Matériel roulant	5 - 10 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 - 5 ans
Structures	5 ans

Les subventions en capital reçues par la Commission sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsque la Commission constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

---

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de vente au détail sont reconnus lorsque les articles ont été vendus et que l'encaissement est raisonablement assuré.

Les produits de droits d'entrée, de terrains de camping, de golf, de locations de concessions et de site, d'amarrage et entreposage à la marina, et de commandites sont reconnus lorsque les services ont été rendus et que l'encaissement est raisonablement assuré.

Les produits de placements sont reconnus en se fondant sur le nombre de jours que le placement a été détenu au cours de l'exercice, calculé selon la méthode de l'intérêt effectif.

Salaires et avantages sociaux

Les états financiers reflètent les salaires et avantages sociaux alloués par la province de l'Ontario pour les membres de la fonction publique de l'Ontario qui sont impliqués dans les opérations de la Commission.

Indemnités de départ

Les employés titulaires OPS ont droit à une semaine d'indemnité de départ par année de service, jusqu'à un maximum de six mois de dédommagement à la fin de l'emploi, que ce soit pour cause de décès, par retraite ou termination après un an de service continu, ou pour n'importe quel raison après cinq ans de service continu, à l'exception de termination pour cause et d'abandonnement de poste. Les employés non-titulaires comptant plus de cinq saisons de service continu ont droit à ces indemnités seulement en cas de mise à pied par l'employeur. La Commission a comptabilisé les indemnités dues aux employés titulaires. L'obligation éventuelle relative aux employés non titulaires n'est inscrite qu'au moment de la cessation de leur emploi.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La province offre des avantages sociaux à ses employés de l'OPS qui reçoivent des prestations par l'entremise de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). L'ajustement de la valeur estimée de l'obligation de la CSPAAT, s'il y a lieu, est inscrit au cours de l'exercice où l'information est mise à la disposition de la Commission par la CSPAAT.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régime de retraite

La province offre à ses employés OPS à temps complet des avantages sociaux sous forme de régime de retraite par l'entremise de sa participation à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du Syndicat des employé(e)s de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Les deux plans sont des régimes de retraite multiemployeurs à prestations déterminées. La Commission ne possède pas l'information suffisante pour comptabiliser les plans comme des plans à prestations déterminées, par conséquent elle comptabilise donc les plans comme des plans à contributions déterminées. Les contributions annuelles de la Commission sont passées en charge au cours de l'exercice. Selon la loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, toute déficience du fonds de pension doit être payée du fonds consolidé de revenu de la province de l'Ontario, et, par conséquent, aucun effort n'a été fait pour calculer les montants déficitaires (s'il y a lieu) à l'égard de ces plans.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2016	2015
	$	$
Comptes clients	**1,943**	3,499
Subventions gouvernementales à recevoir du Ministre des finances		110
	1,943	3,609
Provision pour créances douteuses	**7**	7
	1,936	3,602

5 - STOCKS

Le montant des stocks comptabilisé au coût est de 375 $ (440 $ en 2015). Aucun stock n'est comptabilisé à la valeur nette de réalisation ou à la valeur marchande moins les frais de vente. Les stocks de fins d'exercice sont constitués de:

	2016	2015
	$	$
Magasin de détail	**265**	310
Pièces d'entretien et de remplacement	**110**	107
Bois de chauffage	**-**	23
	375	440

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2016 Valeur comptable nette	2015 Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Bâtiments et autres structures	18,786	2,416	16,370	15,814
Aménagement du terrain	12,140	2,045	10,095	10,334
Expositions	7,132	2,796	4,336	4,726
Machinerie et outillage	3,762	1,570	2,192	1,964
Matériel roulant	3,685	2,227	1,458	1,433
Matériel informatique	2,698	1,671	1,027	975
Ameublement et équipement de bureau	1,476	1,307	169	269
Structures	7,246	1,994	5,252	3,005
Construction en cours				318
	56,925	16,026	40,899	38,838

7 - APPORTS REPORTÉS

	2016	2015
	$	$
Droits d'entrée et terrains de camping reçus d'avance	1,385	1,283
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	1,299	1,896
Contributions reçues	4,937	5,669
Dépenses encourues	(6,236)	(6,266)
Solde à la fin	-	1,299
	1,385	2,582

8 - SUBVENTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016	2015
	$	$
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	11,712	9,863
Acquisition d'immobilisations corporelles	3,226	3,097
Amortissement	(1,433)	(1,248)
Solde à la fin	13,505	11,712
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour le projet de revitalisation		
Solde au début	20,512	22,126
Amortissement	(1,614)	(1,614)
Solde à la fin	18,898	20,512

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

8 - SUBVENTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Ministère du Tourisme et de la Culture - fonds de stimulation de l'infrastructure		
Solde au début	**3,827**	4,005
Amortissement	**(178)**	(178)
Solde à la fin	**3,649**	3,827
Fêtons l'Ontario		
Solde au début	**99**	94
Acquisition d'immobilisations corporelles	**58**	55
Amortissement	**(58)**	(50)
Solde à la fin	**99**	99
	36,151	36,150

9 - DÛ À LA PROVINCE

Le 6 février 2013, la Commission a reçu un financement ponctuel pour appuyer l'initiative de la vente de terrains que la Comission mène actuellement avec Infrastructure Ontario. Ce financement est fourni sur une base sans intérêt, et sur la compréhension qu'il sera remboursé une fois la que la vente sera conclue.

Aucun coût fut engagé au cours de l'exercice (néant $ en 2015) relativement à l'initiative de la vente de terrains. Pour l'exercie 2014, 41$ ont été capitalisés comme coûts fonciers reportés qui seront reconnus dans les résultats en contrepartie des produits afférents à la vente.

10 - INDEMNITÉS DE DÉPART ET AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2016	2015
	$	$
Indemnités de départ	**760**	689
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	**199**	126
	959	815

11 - ACTIFS NETS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil des commissaires a affecté une portion des actifs nets à l'achat futur d'immobilisations. Au cours de l'exercice, le conseil des commissaires a approuvé un insuffisance des produits par rapport au charges de 715 $ de ces fonds affectés à l'interne.

Le conseil des commissaires a approuvé que le résultat d'exploitation de 2016 de 2 304 $ soit redirigé vers le Fonds affecté à l'interne de la Commission pour des investissements dans des programmes et projets qui contribueront le mieux à la viabilité financière des opérations.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

12 - MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE DES ACTIVITÉS DE VENTES AU DÉTAIL

La marge bénéficiaire brute est composée de:

	2016	2015
	$	$
Ventes au détail	**1,609**	1,525
Coût des marchandises vendues	**807**	783
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail	**802**	742

13 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Dans le cours normal des affaires, le Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario a défrayé, au nom de la Commission, les charges relatives aux avantages sociaux post-retraite autres que les charges de pension. Ces frais ne sont pas inclus dans les résultats de la Commission et ont eu lieu dans le cours normal des opérations. De plus, les transactions qui suivent sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant établi et accepté par les parties.

Sont inclus dans les comptes clients et autres créances un montant à recevoir de néant $ (2015 - 110 $) du ministère des Finances relativement à la charge de salaires. Inclus dans les comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation est un montant à payer de 276 $ (2015 – 302 $) au Ministère des Finances relativement à la charge de salaires.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant total de 11 316 $ (2015 - 10 921 $) au ministère des Finances pour la charge de salaire.

Les charges de "Services" à l'état des résultats comprennent un montant de 46 $ (2015 - 44 $) payé au ministère des Finances pour divers services, incluant de la publicité et l'imprimerie de relevés de paie et un montant de 11 $ (2015 - 10 $) payé à la Police provinciale de l'Ontario pour des services de sécurité.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant de 230 $ (2015 – 229 $) au ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Ce montant est inclus au poste "Fournitures et équipement" à l'état des résultats. De plus, la Commission a payé un montant de 27 $ (2015 - 27 $) au ministère des finances pour de l'assurance générale et pour des permis provinciaux.

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des subventions se chiffrant à 13 653 $ (2015 – 13 380 $) de la part du ministère du Tourisme et de la Culture, qui sont présentées au poste "Fonds du gouvernement provincial" à l'état des résultats.

14 - RÉGIME DE RETRAITE

Les apports de la Commission à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du SEFPO pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 ont été de 514 $ (2015 – 514 $) et sont inclus dans les salaires et avantages sociaux.

15 - RÉNUMÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération totale versée aux administrateurs de la Commission a été de 5 $ (2015 – 4 $).

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

16 - ENGAGEMENTS

a) La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location échéant à diverses dates entre octobre 2016 et février 2020, à verser une somme de 122 $. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 47 $ en 2017, 39 $ en 2018, 27 $ en 2019, et 9 $ en 2020.

b) En 1983, la Commission a conclu une entente à long terme avec le ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Le contrat prévoit des paiements annuels de 150 $, ajustés pour tenir compte de l'inflation. L'entente peut être résiliée sur demande écrite de la part de la Commission, avec huit mois de préavis. L'engagement de la Commission pour le prochain exercice relativement à cette entente se chiffre à 231 $.

c) La Commission a conclu une entente à long terme avec Parcs Canada pour des projets d'entretien et des programmes de conservation. Les fonds devront être encourus au cours de la période 2011 à 2017. L'entente prévoit une subvention totale de 2 800$ avec des versements de 400 $ par année débutant en 2011, et pour chaque année subséquente, sujet à l'approbation de fonds par l'Assemblée législative de l'Ontario à ces fins et toutes contraintes d'allocation des fonds par le gouvernement de l'Ontario.

17 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION ET RISQUES FINANCIERS

Risques Financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Commission est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Commission au risque de crédit sont principalement les comptes clients et autres créances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Commission.

Le risque de crédit relié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de taux d'intérêt

La Commission est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses actifs et passifs financiers portant intérêt à des taux fixes et variables.

Risque de concentration

La totalité de l'encaisse et des investissements à court terme de la Commission sont détenus par la même institution financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de la Commission, totalisant 8 564 $ (11 117 $ au 31 mars 2015) ont tous été classés comme des actifs financiers évalués au coût après amortissement, moins toutes réductions pour dépréciation.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2016
(en milliers de dollars)

---

18 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes avec la présentation adoptée lors de l'exercice courant.

THE ST. LAWRENCE PARKS COMMISSION
AN AGENCY OF THE GOVERNMENT OF ONTARIO

Parks of the St. Lawrence

Les Parcs du Saint-Laurent

LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT
UN ORGANISME DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

Le 23 juin 2016
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Mesdames,
Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers de la Commission des parcs du Saint-Laurent (ci-après l'« organisme ») au 31 mars 2016 et pour l'exercice terminé à cette date, aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Nous confirmons ce qui suit, à notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés :

États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les conditions de la mission d'audit, quant à la préparation des états financiers conformément aux NCCSP; en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément aux NCCSP.

- Les hypothèses importantes que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.

- Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des NCCSP.

- Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels les NCCSP exigent un ajustement ou la fourniture d'informations ont fait l'objet d'ajustements ou d'informations dans les états financiers.

- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées est jointe à la lettre d'affirmation.

- Tous les procès (en demande ou en défense) devant tous les tribunaux, quelle que soit leur juridiction, ainsi que tous les litiges, plaintes et réclamations, actuels ou éventuels auxquels l'organisme est ou pourrait être partie, y compris ceux qui n'ont pas fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques externes de l'organisme, venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers ont été correctement comptabilisés ou communiqués conformément aux NCCSP.

- Tous les passifs, les éventualités et les engagements relatifs aux éléments environnementaux ont été correctement comptabilisés et ont été communiqués conformément aux NCCSP. À notre connaissance, il n'y a pas de passifs environnementaux en lien avec des sites contaminés qui requerraient une divulgation dans les états financiers selon le chapitre SP3260 du Manuel de CPA Canada.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :
  - l'accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
  - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;
  - l'accès sans restriction aux personnes au sein de l'organisme auprès desquelles il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers. Nous avons approuvé les régularisations que vous nous avez proposées et celles-ci seront enregistrées dans les documents comptables de l'organisme.
- Nous reconnaissons être responsables de la conception, de la mise en place et du maintien du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes.
- Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'organisme et qui impliquent :
  - la direction;
  - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
  - d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraude ayant une incidence sur les états financiers de l'organisme, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes de loi et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
- Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'organisme et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mr. Al Adibi, Directeur des finances et des ressources humaines

Mr. Darren Dalgleish, Directeur général et chef de la direction générale